

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2014

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2014

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
BILAN	6
FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES	8-14
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	15-18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, l'état des résultats et l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

JEAN-GUY THERRIEN, CPA AUDITEUR, CGA | ARNAU DÉRY-THERRIEN, CPA AUDITEUR, CA
GUYLAINE LAPORTE, CPA AUDITRICE, CGA | IAN LEFRANÇOIS, CPA AUDITEUR, CA

3450 boul. Gene-H.-Kruger, Bureau 230, Trois-Rivières, Québec, Canada, G9A 4M3 | Tél 819 378-1588 ou 819 378-4656

417 rue Saint-Pierre, Bureau 608, Montréal, Québec, Canada, H2Y 2M4 | Tél 514 360-2467

www.itml.ca

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Trois-Rivières, le 8 avril 2015

LTML S.A. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ CPA auditeur, CA permis n° A132972

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	Fonds d'administration		Fonds affectés (Annexe J)		Transactions interfonds		Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS								
Revenu de placements (Annexe A)	1 579	1 719	178 084	96 447	-	-	179 663	98 166
Variation de la juste valeur des placements non réalisés	-	-	49 072	159 354	-	-	49 072	159 354
Apports reçus à titre de dotations	-	1 750	150 612	359 335	-	-	150 612	361 085
Honoraires de gestion	31 961	30 390	-	-	(31 961)	(30 390)	-	-
	33 540	33 859	377 768	615 136	(31 961)	(30 390)	379 347	618 605
CHARGES								
Frais de gestion	-	-	54 558	53 466	(31 961)	(30 390)	22 597	23 076
Aides financières	3 500	3 500	108 652	75 711	-	-	112 152	79 211
Frais d'administration (Annexe B)	28 404	30 883	-	-	-	-	28 404	30 883
	31 904	34 383	163 210	129 177	(31 961)	(30 390)	163 153	133 170
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 636	(524)	214 558	485 959	-	-	216 194	485 435
ACTIFS NETS, début de l'exercice	36 262	36 786	3 008 602	2 522 643	-	-	3 044 864	2 559 429
ACTIFS NETS, fin de l'exercice	37 898	36 262	3 223 160	3 008 602	-	-	3 261 058	3 044 864

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2014

			2014	2013
	Fonds d'administration	Fonds affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
COURT TERME				
Encaisse	33 565	-	33 565	35 965
Autres créances (note 3)	-	9 947	9 947	6 546
	33 565	9 947	43 512	42 511
PLACEMENTS, à la juste valeur (note 4)	-	3 223 662	3 223 662	3 010 897
	33 565	3 233 609	3 267 174	3 053 408
PASSIF				
COURT TERME				
Créditeurs et charges à payer (note 5)	6 116	-	6 116	8 544
	6 116	-	6 116	8 544
ACTIFS NETS				
Non grevés d'affectations	37 898	-	37 898	36 262
Affectés				
Fonds de dotations (note 6)	-	2 961 284	2 961 284	2 804 293
Fonds en transit (note 7)	-	261 876	261 876	204 309
	37 898	3 223 160	3 261 058	3 044 864
	44 014	3 223 160	3 267 174	3 053 408

APPROUVÉ

Administrateur

Administrateur

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	216 194	485 435
Éléments sans effets sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	-	471
Gain sur cession de placements	(102 315)	(22 539)
Variation de la juste valeur des placements non réalisés	(49 068)	(159 353)
	64 811	304 014
Variations des éléments hors caisse d'actifs et de passifs liés à l'exploitation		
Autres créances	(3 401)	1 421
Créditeurs et charges à payer	(2 428)	7 271
	58 982	312 706
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement du prêt à Centraide	-	(5 000)
	-	(5 000)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaisse affectée à l'acquisition des placements	(28 623)	4 947
Acquisition de placements	(752 094)	(831 068)
Disposition de placements	719 335	536 399
	(61 382)	(289 722)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	(2 400)	17 984
ENCAISSE AU DÉBUT	35 965	17 981
ENCAISSE À LA FIN	33 565	35 965

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2014

1- STATUT ET OBJECTIFS DES ACTIVITÉS

La Fondation communautaire du Saint-Maurice (la Fondation) est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Les objectifs sont de solliciter et gérer différents fonds, d'utiliser l'usufruit pour distribuer à des donataires reconnus et d'augmenter l'efficacité des autres donataires reconnus en offrant du soutien financier, technique et administratif.

La Fondation est un organisme de bienfaisance inscrit aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu et elle est habilitée à produire des reçus pour dons à des fins fiscales.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et les principales conventions comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses opérations.

Fonds d'administration

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion de l'organisme ainsi que ceux afférents aux immobilisations.

Fonds affectés - dotation

Le fonds de dotation présente le total des soldes des fonds individuels dont la Fondation a la responsabilité de la gestion. Ces fonds doivent être conservés à perpétuité.

Fonds affectés - en transit

Le fonds en transit comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués, à court terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2014

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur au moment où la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements en fonds communs de placements et des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché financier actif qui sont évalués à la juste valeur ainsi que les placements en obligations pour lesquels l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, autres créances et de l'encaisse affectée à l'acquisition de placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créanciers et des charges payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placements, des actions de sociétés cotées en bourse et des placements en obligations.

Coûts de transactions

Les coûts de transactions liés aux instruments financiers évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti selon la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Les actifs évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation et qu'elles observent un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Le montant de réduction de la valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprises si la moins-value n'avait pas été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2014

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode de la comptabilisation par fonds affectés.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les dons reçus aux fins de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les dons reçus devant être distribués à court terme selon les désirs des donateurs sont inscrits à titre de produits du fonds en transit.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans les fonds affectés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements, les dividendes et les gains ou pertes sur cession de placements.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets de placements non grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds d'administration au poste Revenus de placements.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds affecté de dotation au poste Revenus de placements.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 AU 31 DÉCEMBRE 2014

3- AUTRES CRÉANCES	2014	2013
	\$	\$
Effets à recevoir	-	750
Intérêts courus	9 947	5 796
	9 947	6 546

4- PLACEMENTS, à la juste valeur	2014	2013
	\$	\$
Financière Banque Nationale		
Encaisse et marché monétaire	56 602	104 273
Obligations, portant des taux d'intérêts variant de 2.24 % à 7.05%, échéant de février 2016 à août 2049	1 077 787	982 141
Actions de sociétés cotées en bourse	720 671	641 074
Autres placements	4 781	4 311
	1 859 841	1 731 799
Desjardins Gestion de Placements		
Encaisse	106 523	29 790
Fonds communs de placements	635 339	650 442
Actions de sociétés cotées en bourse	621 959	598 866
	1 363 821	1 279 098
	3 223 662	3 010 897

Le taux de rendement moyen généré par les placements est de 7.33% (7.79% en 2013) considérant les plus et moins values sur les placements.

Les revenus de placements des fonds affectés pour l'année financière terminée au 31 décembre 2014 se sont chiffrés à 178 084 \$ et les variations de la juste valeur des placements à 49 072 \$ (96 447 \$ et les variations de la juste valeur des placements à 159 354 \$ en 2013) et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente des titres au 31 décembre 2014. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficiaires des fonds affectés au cours du prochain exercice.

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date du bilan.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2014

5- CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	2014	2013
	\$	\$
Charges à payer	3 500	3 500
Sommes à remettre à l'État	2 616	5 044
	6 116	8 544

6- FONDS DE DOTATIONS	2014	2013
	\$	\$
Fonds regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées (Annexe C)	21 206	18 450
Fonds Roland Leclerc	118 770	114 756
Fonds Plein Air Ville-Joie	6 481	6 127
Fonds solidaire Centraide Mauricie	186 896	181 230
Fonds St-Jean Baptiste de G.M.	73 204	68 262
Fonds Paul Desaulniers	1 542 609	1 500 103
Fonds Ste-Bernadette	41 049	37 760
Fonds Saint-Louis-de-France	204 975	193 794
Fonds J.P.V.	59 047	45 826
Fonds St-Martin les Tours	340 678	340 410
Fonds ROPH Région 17 (Annexe I)	3 595	1 416
Fonds RBOSM 04	1 559	1 474
Fonds APDI Margeois	183 843	173 815
Fonds Richelieu La Tuque	82 735	82 669
Fonds Gilles Gour	11 045	10 742
Fonds soutien aux parents (Annexe H)	234	207
Fonds prévention du suicide (Annexe G)	1 289	1 138
Fonds Intégration santé mentale (Annexe F)	234	207
Fonds entraide- santé mentale (Annexe E)	336	218
Fonds hébergement et logement (Annexe D)	1 154	517
Fonds centre de l'Assomption	9 407	7 650
Fonds famille Dubois	13 040	12 779
Fonds Yves Bourque	4 878	3 157
Fonds Vision Mélançon	35 947	536
Fond St-Gertrude	1 332	-
Fond Camire-Allen	4 231	-
Fond Pierre Lamothe	11 401	-
Fond regroupement des aidants naturels	106	-
	2 961 281	2 803 243

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 AU 31 DÉCEMBRE 2014

7- FONDS EN TRANSIT	2014	2013
	\$	\$
Fonds OSTR	85 293	80 641
Fonds Biennale Nat. de sculpture	17 943	26 964
Fonds Musée des Ursulines	70 097	68 774
Fonds galerie d'art du Parc	29 543	27 931
Fond communautaire c'est pour la vie	51 000	-
Fonds Musée des Ursulines #2	8 000	-
	261 876	204 310

8- CONTRIBUTIONS SOUS FORME D'ASSURANCE-VIE

La Fondation a été désigné bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Les produits d'assurance-vie seront versés à titre de contributions aux fonds respectifs suivants :

	2014	2013
	\$	\$
Fonds Roland Leclerc	200 000	133 333
Fonds Ste-Bernadette	25 000	116 667
Autres fonds	400 000	400 000
	625 000	650 000

9- OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

La Fondation a versé un salaire à deux administrateurs qui ont travaillé pour la Fondation pour un montant de 19 768 \$. Ces opérations, qui ont été conclues dans le cours normal des activités, ont été évaluées à la valeur d'échange.

10- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation. De plus, certains fonds communs de placements exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations est aussi considéré comme négligeable.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2014

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêts et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement :

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable. Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. De plus, les placements en fonds communs de placements exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en obligations et en actions étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement en ce qui a trait à ses passifs financiers.

La Fondation détient des actifs financiers pour lesquels il existe un marché liquide et qui sont immédiatement mobilisables pour répondre à des besoins de liquidités.

11- INFORMATIONS COMPARATIVES

Certains chiffres de l'exercice 2013 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2014.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
	\$	\$
ANNEXE A- REVENU DE PLACEMENTS		
Revenus d'intérêts	36 342	33 274
Revenus de dividendes	8 506	7 395
Gain sur cession de placements	102 315	22 539
Revenus réinvestis	28 194	30 622
Autres revenus de placements	4 306	4 336
	179 663	98 166

ANNEXE B- FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et avantages sociaux (note 9)	19 768	20 168
Assurances administrateurs	787	879
Télécommunications	831	1 169
Cotisations	1 161	1 011
Matériel promotionnel	222	184
Taxes et permis	34	34
Fournitures de bureau	1 567	1 433
Honoraires professionnels	3 449	3 248
Intérêts et frais bancaires	161	119
Frais de représentation	424	2 167
Amortissement des immobilisations corporelles	-	471
	28 404	30 883

ANNEXE C- FONDS PERSONNES HANDICAPÉES

Fonds Paul Montmigny	4 539	4 291
Personnes handicapées	11 446	9 622
Ass. Reg. Pers. handicapées ARLPHM	1 173	1 109
Ass. P.H. (ALPHA des Chenaux 30-01-2013)	113	107
Ass. Pers asphasiques (APAM)	113	107
Regroup pers. Sourdes de la Mauricie	113	107
Ass. Éduc. et récréative des aveugles (AERA)	2 268	2 144
Ass. Handicapés Adultes Mauricie (AHAM)	113	107
Solde à reporter	19 878	17 594

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
	\$	\$
ANNEXE C - FONDS PERSONNES HANDICAPÉES (SUITE)		
Solde reporté	19 878	17 594
Bureau d'aide et info. Logements (BAIL Mauricie)	113	107
Ass. Déficience intel .CEntre -Mauricie	113	107
Ass. Parents enfants hand. (APEH Inc.)	113	107
Fonds autisme Mauricie	113	107
Fonds surdit�	113	107
Fonds Parrainage Civique Mauricie	113	107
Fonds Mouvement Personnes d'abord	113	107
Fonds Pers. Hand. Maskinong�	113	107
Fonds soci�t� canadienne scl�rose en plaques	106	-
Fonds r�sidence entre-deux	106	-
Fonds ass. Fibromyalgie	106	-
Fonds ass. paralysie c�r�brale	106	-
	21 206	18 450

ANNEXE D- FONDS H BERGEMENT ET LOGEMENT

Fonds Ensoleilivent	352	333
Fonds La Chrysalide	117	111
R�seau Habit. Comm. De la Mauricie	568	536
Fonds Maison de transition Batiscan	117	111
	1 154	1 091

ANNEXE E- FONDS ENTRAIDE - SANT  MENTALE

Fonds La Ruche Aire Ouvert Centre de jour � Nicolet	117	111
Fonds Le traversier	113	107
Fonds facile d'acc�s	106	-
	336	218

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
	\$	\$
ANNEXE F- FONDS INTÉGRATION SANTÉ MENTALE		
Fonds Pivot Centre-du-Québec	117	111
Fonds SIT Mauricie	117	112
	234	223

ANNEXE G- FONDS PRÉVENTION DU SUICIDE

Fonds Accalmie	587	558
Fonds Centre d'écoute suicide Drummond	117	111
Fonds Centre suicide les 2 Rives	117	111
Fonds Centre suicide Mauricie-Mékinac	117	111
Fonds Centre suicide Haut St-Maurice	117	111
Fonds réseau suicide Bois-Francs	117	111
Fonds Ass. Endeuillés par suicide (La Traverse)	117	111
	1 289	1 224

ANNEXE H- FONDS SOUTIEN AUX PARENTS

Fonds Le Pas	117	111
Fonds Le Périscope	117	112
	234	223

ANNEXE I- FONDS ROPH RÉGION 17

Fonds Autonomie Bois Francs	845	559
Fonds Malentendants Bois Francs	430	407
Fonds Ass. intégration sociale Bois Francs	117	111
Fonds Autisme TED	1 577	112
Fonds Région 17	626	591
	3 595	1 780

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

ANNEXE J - FONDS AFFECTÉS

	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	Fonds de dotations		Fonds en transit		Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS						
Revenu de placements	166 689	90 003	11 395	6 444	178 084	96 447
Variation de la juste valeur des placements non réalisés	45 883	148 409	3 189	10 945	49 072	159 354
Apports reçus à titre de dotations	91 612	359 335	59 000	-	150 612	359 335
	304 184	597 747	73 584	17 389	377 768	615 136
CHARGES						
Frais de gestion	51 041	49 817	3 517	3 649	54 558	53 466
Aides financières	96 152	64 966	12 500	10 745	108 652	75 711
	147 193	114 783	16 017	14 394	163 210	129 177
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	156 991	482 964	57 567	2 995	214 558	485 959
ACTIFS NETS, au début de l'exercice	2 804 293	2 321 329	204 309	201 314	3 008 602	2 522 643
ACTIFS NETS, à la fin de l'exercice	2 961 284	2 804 293	261 876	204 309	3 223 160	3 008 602